

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 11 (1937)

Heft: 4: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare

Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

XIII. Jahrgang — No. 4.

5. April 1937

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Le prêt international des livres et manuscrits

par Marcel Godet

(*Suite et fin*)

Nous devons renoncer à examiner dans leur détail ces cartes, diagrammes et tableaux, malgré tout l'intérêt qu'offrirait pareille analyse. Nous nous bornerons à en dégager quelques constatations et conclusions essentielles.

Nous constatons en premier lieu que le prêt international est plus *développé* dans le monde que ne le croient beaucoup de bibliothécaires qui n'ont pas participé à ces relations internationales et ne soupçonnent pas avec quelle facilité et quels avantages elles se pratiquent entre certains pays. Le nombre de 11 450 prêts en un an peut sembler à des statisticiens, accoutumés à de gros chiffres, bien modeste pour une statistique universelle, mais il paraîtra fort respectable à tous ceux qui savent par expérience que chaque cas, dans ce domaine, revêt une certaine importance, non seulement parce que les ouvrages prêtés sont souvent précieux ou rares (ce qui peut être le fait d'une mince brochure aussi bien que d'un incunable), mais parce que les demandes de cet ordre ne sont point l'effet d'une vaine curiosité ou fantaisie et répondent à de sérieux besoins de la recherche savante. Ce n'est qu'après avoir pesé le pour et le contre et avoir reconnu la nécessité de la chose que le travailleur intellectuel, généralement peu fortuné et souvent pauvre, se décide à demander de faire venir l'ouvrage,